

COMMUNIQUE DE PRESSE
Mercredi 22 novembre 2023

Sensibiliser et former les acteurs des territoires à la biodiversité

Le Muséum national d'Histoire naturelle et le Cerema signent une convention de partenariat

Le Muséum national d'Histoire naturelle, représenté par son président, Gilles Bloch, et le Cerema, représenté par Marie-Claude Jarrot, Présidente du Conseil d'administration, Maire de Montceau-les-Mines, ont signé ce jour, à l'occasion du Salon des Maires, une convention de partenariat visant à sensibiliser et former les acteurs des territoires aux enjeux de préservation de la biodiversité. Cette mobilisation conjointe contribuera à la nouvelle Stratégie nationale de la biodiversité portée par la secrétaire d'État chargée de la biodiversité, Sarah El Haïry.

Le Muséum national d'Histoire naturelle et le Cerema joignent leurs forces afin de proposer aux élus et agents des collectivités un programme de sensibilisation et de formation visant à leur permettre de mieux appréhender les enjeux de préservation de la biodiversité et à identifier les leviers d'action afin de concilier leurs activités avec la conservation de la nature.

Cette mobilisation conjointe, qui s'appuie sur l'expertise des deux établissements publics, s'inscrit directement dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie nationale de la biodiversité, volet majeur de la planification écologique, présentée ce jour par la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Sarah El Haïry.

Cette convention se traduira dès 2024 par un cycle de webinaires et de formation : « Face aux limites », « Changement global et anthropocène », « Place de la nature en ville » et « Les clés pour comprendre et expliquer le changement global sur le littoral ». Des travaux de recherche, d'expertise et de publications à caractère scientifique pourront également être conduits.

Le Muséum et le Cerema ont souhaité signer cette convention l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, un moment privilégié de contact avec les élus locaux et leurs services.

Le Muséum mobilisera particulièrement son expertise scientifique incontournable pour comprendre notamment les effets du changement global et de l'action de l'homme – anthropocène – sur l'environnement et plus particulièrement la biodiversité. Par la signature de cette convention, le Muséum intensifie sa politique d'accompagnement des acteurs qui ont un impact sur la biodiversité

Le Cerema et son expertise sur 6 domaines d'aménagement – expertise territoriale, mobilités, bâtiment, infrastructures, environnement & risques et mer & littoral – portera le volet opérationnel des actions de formation proposées. L'établissement se fera le relais de ces enjeux et de cette offre essentielle en particulier auprès de ses plus de 800 collectivités adhérentes.

CONTACTS PRESSE

Cerema – Patricia LEDOUX - presse@cerema.fr - 06 62 98 94 22
Muséum national d'Histoire naturelle – Isabelle COILLY – presse@mnhn.fr – 07 77 69 26 03

A PROPOS DU CEREMA

Le Cerema est un établissement public à la fois national et local tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'expertise et l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

Convaincu de la richesse du mode collaboratif, le Cerema a créé Expertises.Territoires, réseau professionnel dont l'objectif est de contribuer à l'adaptation au changement climatique dans les territoires grâce à la mise à disposition d'espaces de travail pour co-construire de nouvelles solutions, alliant plusieurs expertises (techniques, juridiques, financières, comportementales...)

Pour en savoir plus : www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales

A PROPOS DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

A la frontière entre recherche, culture et société, le Muséum se consacre à la connaissance de la nature et aux relations que les humains entretiennent avec celle-ci. Cet établissement scientifique majeur, qui est à la fois un centre de recherche de pointe et une université, comprend aussi des collections exceptionnelles parmi les trois plus importantes de la planète. Patrimoine de l'humanité, elles irriguent la science dans le monde entier et sont présentées dans ses musées, jardins botaniques et zoologiques ou bibliothèques répartis dans 12 sites en France.

Pôle d'expertise, il conseille également les pouvoirs publics, français et européens, pour les politiques environnementales, accompagner les acteurs publics comme privés en leur proposant les outils les plus efficaces pour comprendre et protéger la biodiversité. Fort de quatre siècles d'histoire des sciences, il demeure aujourd'hui une référence en matière d'enjeux écologiques et sociaux

www.mnhn.fr